FRC 4 27785

Paris, le 16 Prairial, l'an 6 de la République Française.

Case FRC 23875

PONS,

DE CETTE, DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT,

AU DIRECTEUR BARRAS.

JE vais obéir au cri de ma conscience : elle me reproche d'avoir trop long-tems gardé le silence..... Directeur, écoutez la vérité.

Je m'adresse particulièrement à vous, mais je parle aussi à tous vos collègues.

Quand les citoyens de l'Hérault, gémissaient encore sur les deux mille huit cents assassinats qui ont été commis sur les républicains, pendant les deux années qui ont précédé le 18 fructidor, quand ce département commençait à peine de goûter les douceurs du calme et de la tranquillité ; vous venez de prendre des mesures qui vont ramener ces jours d'horreur et de massacre, qui ont si long-tems pesé sur cette malheureuse contrée.

Sur des soupçons que vous ont donnés des hommes vils et corrompus, l'un, *Malibran*, par tous les vices qui dégradent ; l'autre, *Crassous*, par ses principes anti-républicains, vous avez destitué l'administration centrale, ouvrage du peuple, et vous ne pouviez le faire que d'après des motifs réels et connus. Vous ayez violé la constitution, en plaçant au nombre

THE NEWBERRY LIBRARY

de vos élus, trois administrateurs que l'article 198 rejetait, puisqu'ils n'ont jamais été membres du département. Etait-ce leurs vertus publiques ou privées qui vous ont décidé à ce choix ? Hé bien ! sachez que l'un d'eux, *Laplace*, *ami de Malibran*, est le paladium de tous les endroits de jeu et de libertinage. Au nombre des deux collègues que vous avez donnés à ces trois individus, il en est un, Bousquet, dont la probité et les principes politiques sont connus et respectés, mais avez-vous oublié que *Castilhon*, était le président de cette administration centrale que vous aviez précédemment destituée comme protectrice des assassins et des assassinats ?

Voilà les choix que vous avez faits ! ou plutôt voilà ceux qu'on vous a arrachés !..... L'on a osé vous peindre sous les couleurs les plus hideuses les élus du peuple que vous avez rejettés. Leurs calomniateurs avaient de grands motifs pour en agir ainsi : il fallait écarter ces hommes intégres qui auraient exercé une surveillance trop active sur la gestion de *Jullien*, receveur général, que *Malibran* a fait nommer, et avec lequel il est assossié.

Je vous déclare que je croirais le bonheur de ma patrie entièrement assuré, et la république consolidée, si tous les magistrats donnaient en garantie au peuple, la même moralité et le même patriotisme que ces citoyens offraient à leurs administrés. J'offre de prouver que leur conduite morale et politique est telle, que tout bon citoyen, même les membres du Directoire exécutif, s'en honoreraient.

En remplacement de *Devals*, pour votre commissaire, vous nous avez donné, qui ? *Rey milord*, et c'est encore *Malibran* qui l'a présenté ! Je ne connais pas assez la vie privée de ce citoyen, pour vous dire ce que j'en pense, mais ce que je puis vous dire avec assurance, c'est qu'il n'a pas donné assez de gages à la révolution, pour mériter la place que vous lui avez confiée, et que d'ailleurs, sous aucun rapport, il ne méritait la préférence sur le citoyen *Thorel*, et bien d'autres républicains qui avaient été présentés au Directoire.

Voyez la position pénible et déchirante où vous avez mis les trop confians républicains. Vous croyez découvrir une conspiration anarchique, et vous envoyez dans le département un agent secret, *le nommé*

Bacon, homme de loi, demeurant rue Vieille du Temple, n°. 735, porteur d'une liste où sont inscrits le nom des hommes que vous désignez pour la législature, et parmi lesquels vous ordonnez de faire un choix. *Devals* que votre envoyé charge, par votre ordre, de la réussite de ce projet, sent bien que cela lui est impossible s'il ne s'entourre de l'influence de quelques républicains ; il nous appelle, et nous instruisant de ce qui se passe, il nous prie de le seconder. Sans doute dans notre premier moment d'indignation nous reculâmes d'horreur, en voyant qu'on voulait arracher au peuple le plus saint et le plus sacré de ses droits, celui de nommer librement ses représentans ; mais enfin, plus tranquilles et après réflexion, nous ne voyons que le déchirement de la patrie, si l'on ne condescent à vos desirs, et, heureux de trouver sur cette liste le nom de quelques hommes estimables qui n'avaient pas besoin de cette mesure pour être nommés, nous nous décidons à obéir. Après bien de soins, de peine et de prières, nous obtenons le vote de nos amis, et votre ordre est exécuté.... Quel a été le prix d'une conduite si désintéressée ? Devals est chassé ; l'administration centrale est cassée, et le sang des patriotes va encore couler.

Oui, tout dans ce moment présage de nouveaux malheurs dans notre département ; et si vous ne les détournez, vous aurez de nouveau à vous reprocher les crimes qui y seront commis. Déjà les assassinats ont recommencé ; sur les montagnes du Pertus, il y a un rassemblement considérable d'égorgeurs ; à Montpellier, l'on a chanté le réveil du carnage ; à Ayde, la bande royale aiguise publiquement ses poignards, et à Paris, *Crassous* promet à *Madier*, condamné à la déportation, *qu'il rentrera bientôt au Corps législatif, et qu'il recevra une indemnité proportionnée aux pertes qu'on lui a fait éprouver.* Là ! il n'y a ni conspiration ni flagrant délit !

Puisse ce tableau effrayant, tracé par la main d'un homme toujours vrai, arracher le fatal bandeau qui couvre les yeux du Directoire ; puissé-je avoir contribué à vous faire réparer vos fautes ; je me plais à croire qu'elles sont le fruit de l'erreur où vous entraînent les flatteurs qui vous entourent, et qui ont tant d'intérêt à vous tromper ; il me serait cruel d'avoir à le penser autrement, car dès-lors je serais

476

forcé à vous considérer comme les tyrans de ma patrie.

Ce que je vous dis aujourd'hui par écrit, je devais vous le dire de vive-voix le jour que je vins vous voir, mais je vous avoue que, d'après l'idée que je m'étais faite de l'un des premiers magistrats du peuple, je fus si frappé d'étonnement de ne trouver chez vous que des intrigans et des joueurs, que je crus que le parti le plus sage était celui de se taire et de se retirer : j'aurais continué en silence, si c'était de moi que j'eusse dû vous parler, mais c'est de mon pays, de mon pays que j'aime et que je voudrais voir heureux, et c'est pour lui que je me suis décidé à vous écrire.

Directeur ! avant le 18 fructidor, quand la faction rayale menaçait le Directoire, je vous écrivis pour lui offrir mes bras ; maintenant je les offre à la liberté isolée et chancelante.

Je sors à peine des prisons de l'infâme Anglais, j'entrerai s'il le faut, dans celles de la république, et partout je porterai avec courage mon attachement à la constitution de l'an trois, mon amour ardent pour la patrie, et mon entier dévouement à son bonheur.

PONS, cadet.